

Juin 2022



BEE

## Les étapes du changement d'année

A destination des établissements privés hors contrat

Lors de la livraison de la version SIECLE de bascule (AA.2.1), où AA représente l'année (ex. : 22 pour 2022).

- 1- Connexion à **NOMENCLATURES** ou **BEE** dans l'"Année en préparation" pour toutes les transactions cidessous
- 2- Application "NOMENCLATURES" : profiler vos nomenclatures pour l'année scolaire suivante (sélection des MEF de l'établissement) en sélectionnant l'Etape 1 du menu « Profilage » puis « Formations »
- 3- Application **BASE ELEVES ETABLISSEMENT** : constituer la Base Elèves après la recopie des élèves d'une année sur l'autre
  - a- Les entrées dans l'établissement
  - Créer les nouveaux élèves via menu « Fiches élèves », puis « Recherche et mise à jour » ou en réalisant un import éditeur, pour établissements qui travaillent avec des logiciels privés, via le menu « Importations », puis « dossiers depuis logiciel privé ».
  - b- Les mises à jour et modifications de fiches élèves
  - Attribuer un MEF à chaque élève (menu Affectation, puis MEF)
  - Vérifier les responsables et supprimer les doublons le cas échéant (menu Fiches élèves, puis Doublons responsables)
  - Supprimer des fiches élèves le cas échéant (menu Fiches élèves, puis Suppression)

## c- Les Sorties

- Vérifier et renseigner les dates de sortie si besoin
- 4- Application **BASE ELEVES ETABLISSEMENT** : les échanges pour l'immatriculation
  - Contrôler les élèves **bloquants** depuis le tableau de Bord, et compléter les fiches élèves le cas échéant
  - Vérifier les échanges avec les services statistiques académiques le cas échéant (menu Tableau de bord, puis Signalements académiques).